

école camondo

architecture intérieure & design

SYLLABUS

A5S1_2024-2025

SÉMINAIRE MÉMOIRE DE DIPLÔME

11 X 4 heures = 44 heures

12 ECTS

Français

PRÉNOM, NOM ET QUALITÉ DU/DÉS ENSEIGNANT(S)

- **Jean-Pierre Constant**, docteur en Lettres et Arts, enseignant, auteur
- **Manolita Fréret-Filippi**, docteure en histoire socio-culturelle spécialité architecture
- **Laure Fernandez**, docteure en Théâtre et Arts du Spectacle, enseignante-chercheure
- **Mayalène Guelton**, docteure en histoire socio-culturelle spécialité architecture
- **Julien Verhaeghe**, docteur en Esthétique, enseignant-chercheur
- **Aurélien Fouillet**, docteur en sociologie, HDR encours, enseignant-chercheur, diplômé en ébénisterie, marqueterie et philosophie

PRÉSENTATION DU COURS

Le diplôme d'architecte d'intérieur-designer de l'école Camondo comporte trois composantes :

- **un mémoire** rendant compte d'une recherche théorique personnelle, éventuellement en lien avec le sujet libre.
- la réponse à **un sujet imposé** en architecture intérieure et design.
- la réponse à **un sujet libre** choisi par l'étudiant en architecture intérieure et/ou en design.

Ainsi, une de ces composantes, le mémoire, est engagée dès le second semestre de 4^e année dans le cadre du *Séminaire mémoire* et évaluée une première fois pour le jury de passage en 5^e année. Il est soutenu en février de la 5^e année.

POUR RAPPEL :

1) Définition du travail de mémoire

Le mémoire est un travail de réflexion autour d'un sujet proposé par l'étudiant-e, pertinent par rapport au champ de l'architecture intérieure ou du design, et validé par l'École. Il faut situer la question posée dans une large actualité culturelle et technique et prendre position par rapport aux mutations sociétales en cours. Cette réflexion théorique et personnelle donne lieu à un écrit documenté. On veillera à l'articulation rigoureuse de l'iconographie (plans, schémas, images...) et de l'écrit. Ce mémoire est accompagné, si nécessaire, d'annexes dont la forme est laissée libre (audio, vidéo, plastique, etc.).

2) Objectifs pédagogiques

- Mener une recherche
- Renforcer sa culture générale et élargir ses références
- Développer son autonomie ainsi que son esprit critique
- Défendre en public son point de vue (la soutenance).
- Définir un champ de réflexion
- Traiter un sujet selon un positionnement personnel
- Maîtriser la communication écrite et orale

3) Place du mémoire dans la scolarité

Le mémoire, dont l'élaboration se situe en 4° et 5° années, est partie intégrante du diplôme. Le travail est suivi par groupe d'une dizaine d'étudiants, encadrés par un·e enseignant·e.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En 5^{ème} année, le mémoire sera soutenu devant une commission de jury, **qui se tiendra pour l'année 2025 les 10 et 11 février.**

L'écrit

- Dépôt semaine du 20 janvier (la date vous sera confirmée) de 4 exemplaires complets (document papier et annexes éventuelles) à l'administration
- Dépôt d'un exemplaire au format PDF sur la plateforme anti-plagiat compilatio.net (le lien vous sera communiqué ultérieurement)

Le mémoire final comporte **un minimum de 30 000 signes**. C'est un document mis en page et illustré qui peut comporter des annexes. Il peut, en accord avec l'enseignant·e et l'école, prendre une autre forme d'écriture (film, podcast...).

Il comprendra obligatoirement un résumé du propos (500 à 700 signes, espaces compris).

Contraintes physiques pour les fichiers mémoires destinés à la bibliothèque :

- 1 seul fichier, nommé : NOM_Prénom (attention, pas de lettre accentuée)
- format pdf
- **taille maximum: < 5 Mo** (contrainte à respecter absolument sous peine de ne pouvoir déposer le fichier)

Le plagiat

Compilatio.net, plateforme anti-plagiat utilisée par l'école, rappelle :

"Le plagiat est constitué lorsque l'élève a rendu un travail qui ne permet pas de distinguer sa pensée propre d'éléments d'autres auteurs.

Il s'agit d'un acte de contrefaçon, c'est-à-dire d'un délit. « Le fait d'omettre de citer ses sources, qu'elles proviennent d'internet, de document papier ou autre, est considéré comme un acte de plagiat. Dans vos travaux de recherche documentaire, vous êtes fortement incité à reprendre les idées d'un auteur, à condition de ne pas avoir l'intention de dissimuler au lecteur de votre travail la paternité d'une idée, d'un propos ou d'une œuvre », est-il rappelé dans *Les règles essentielles pour éviter le plagiat*.

Préalablement au dépôt définitif de votre mémoire, vous aurez la possibilité de tester votre écrit en utilisant un lien qui vous sera envoyé à votre adresse prénom.nom@ecolecamondo.net par la plateforme Compilatio.net au début du mois de janvier. Vous pourrez vérifier vous-même le taux de similitude d'une partie de votre écrit. La procédure de dépôt du fichier vous sera transmise ultérieurement.

La soutenance orale

Le mémoire est soutenu devant une commission composée de l'enseignant·e directeur·rice de mémoire et d'un·e enseignant·e de projet de sujet libre, ainsi que d'une personnalité extérieure qualifiée (enseignant·e-chercheur·e, théoricien·ne).

Les membres de la commission ont communication du mémoire à l'avance. La soutenance est publique ; elle a pour objet de mettre l'étudiant·e en situation de préparation du passage du diplôme d'architecte d'intérieur-designer et à ses futurs exposés professionnels.

La soutenance dure 40 minutes, soit 20 minutes de soutenance orale et 20 minutes d'échanges avec le jury.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation du mémoire sont :

- 1- la capacité à problématiser les questions et la pertinence de la question comme démonstration d'un positionnement en architecture intérieure, en design ou plus généralement dans le domaine de la conception ;
- 2- la cohérence de la démarche intellectuelle, méthode et rigueur ;
- 3- l'originalité de l'approche et la capacité de distance critique ;
- 4- la qualité de la recherche documentaire ;
- 5- la qualité de la formalisation et de la lisibilité du travail ;
- 6- pour la soutenance, la qualité de l'exposé oral qui n'est pas un résumé mais l'énoncé de la problématique et du positionnement personnel de l'étudiant-e.

L'évaluation globale (écrit + oral) comporte une mention (Insuffisant, Passable, Assez Bien, Bien, Très Bien).

PROGRAMME

- **Séances 1 à 5 : suivi de l'avancement du travail**
- **Séance 6 : rendu de 80% du texte définitif** (avant l'interruption du séminaire et le travail exclusif sur le sujet imposé)
- **Séances 7 à 9 : suivi de la rédaction et de la mise en forme et en page du mémoire**
- **Semaine du 20 janvier : rendu/dépôt de l'écrit (date à confirmer)**
- **Séance 10 : préparation à la soutenance / oral blanc**
- **10 et 11 février 2025 : soutenance devant jury**